



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/645

Attribution de subventions de fonctionnement à six lieux culturels dans le domaine des arts visuels, sur le Fonds d'intervention culturelle (FIC) pour un montant global de 170 000 euros -
Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/645 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A SIX LIEUX CULTURELS DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS, SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) POUR UN MONTANT GLOBAL DE 170 000 EUROS - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Vous trouverez dans le présent rapport la présentation de six associations gestionnaires de lieux de création artistique agissant principalement dans le domaine des arts visuels qui ont toutes leur place dans le paysage culturel lyonnais, qui permettent aux artistes locaux de travailler, de diffuser leurs œuvres et d'être visibles auprès du public.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques :

- part d'accueil de productions locales dont des créations dans leur programmation ;
- ligne artistique claire ;
- définition précise des modalités d'accueil des artistes ;
- capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire.

Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels :

- capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics etc.).

Les arts visuels représentent un volet majeur dans la politique culturelle de la Ville de Lyon en raison de la diversité des propositions culturelles et d'un maillage cohérent entre le Musée d'art contemporain, la Biennale d'art contemporain, les centres d'art, les artistes plasticiens et les écoles d'art.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter six associations du secteur des arts visuels qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces lieux et ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création. La diffusion de formes variées d'art contemporain représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce à la diversité des expositions offertes.

Ces structures : lieu de résidences (comme la Friche Lamartine ou la Factory de la Galerie Roger Tator), Centres d'art (comme la BF 15, Tator, Salle de bains, Bleu du ciel, Attrape-couleurs) sont un maillon essentiel du milieu de l'art contemporain à Lyon défendant chacun des lignes artistiques fortes reconnues sur le plan régional et souvent national. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de sensibilisation pour amener le public lyonnais à la découverte de formes d'art inédites.

I- Association BF15 – 11 quai de la pêche à Lyon 1^{er} :

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est un centre d'art qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et à aider les artistes pour mener à bien leur projet. Souvent, les expositions à la BF15 sont des premières expositions personnelles.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle développe un accueil spécifique au public scolaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle compte parmi les espaces d'art de référence dans les parcours de formation des étudiants en école des beaux-arts et en écoles d'art de la région. En 2019, la BF15 a accueilli 4 845 visiteurs.

En 2020, entre fermeture totale, et ouverture sous conditions drastiques, la BF15 s'est adaptée : un effort supplémentaire de communication a été fait pour conserver un lien avec le public qui a notamment conduit à la création d'un nouveau site internet.

Pour 2021, la programmation propose 5 expositions et rassemble des artistes (certains initialement prévus en 2020 reprogrammés sur 2021) de différents champs artistiques et générationnels qui élaborent chacun-es une écriture singulière en rapport à l'espace, avec un engagement plastique et poétique fort : Silvia Bächli, Cécile Bart, Lucie Malbéqui, Younes Baba-Ali, Tania Mouraud.

Autour de ces expositions, des « invitations d'un soir » sont lancées, avec notamment des partenariats noués avec Magnifique Printemps, le Théâtre des Célestins, et l'association artistes en exil.

Le budget prévisionnel 2021 est de 176 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 78 000 €
Etat : 46 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 40 000 €

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 57 000 € à la BF15.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 57 000 €

II- Association Roger Tator – 36 rue d'Anvers à Lyon 7^{ème} :

Située dans le 7^e arrondissement, l'association organise des expositions ayant trait au design et à l'art contemporain. Elle occupe une galerie au rue d'Anvers qui se veut un lieu d'investigation et d'expérimentation artistique. Son espace se transforme au gré des artistes, designer-euses ou plasticien-nes, qu'elle accueille en ses murs. Elle se consacre à des projets prospectifs et constitue un des principaux lieux relais de design à Lyon. En 2019, la Galerie Tator a accueilli 1 500 visiteur-euses.

La galerie Tator porte aussi le projet Factory, débuté en 2014. Il s'agit de modules installés à Gerland, sur un terrain mis à disposition par la SNCF. Lieu de création dédié avant tout à la recherche et à l'expérimentation, la Factory est occupée par des créateurs aux activités diverses, occupant ces espaces sur des durées déterminées variables, sélectionnés sur appel à projets.

La Factory est structurée dans l'esprit d'un village artistique constitué de plusieurs pôles distribués autour d'une place centrale: des ateliers de travail intérieurs et extérieurs, un espace d'exposition, une ressourcerie et un potager, ce qui lui a permis de développer de nouvelles missions comme la monstration, l'assistance à la production d'œuvres, le recyclage et l'expérimentation végétale.

Chaque année, en plus des 5 expositions dans la galerie, la galerie Tator propose une exposition hors les murs et plusieurs interventions in situ sur le site de la Factory. Une visibilité du travail des occupant-es est donnée à voir par le biais d'ouvertures régulières des ateliers et l'organisation de micro expositions. Malgré la fermeture de 2 mois, la Factory a bien fonctionné en 2020, en accueillant 12 résidents, 11 ouvertures publiques et rendez-vous à l'attention des professionnels, et elle a accompagné 2 projets *in-situ* au long cours et a accueilli 3 interventions sculpturales sur son site.

En 2021, dans le respect des mesures sanitaires, 5 expositions sont prévues à la galerie Tator ainsi que des présentations à la Factory avec Lisa Duroux, Dominique Blaise, le designer graphique Robyn Johnson, Alicia Adamerovich, le designer d'objets Oscar Lhermitte (en résonance avec la Biennale du design de Saint-Etienne), Simon Rayssac et Grégory Cuquel.

Le budget prévisionnel 2021 est de 81 240 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 28 500 €
Etat : 20 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 29 500 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 26 000 € à l'association Roger Tator.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020: 23 000 €

III- Association La Salle De Bains – 1 rue Louis Vitet à Lyon 1^{er} :

Créée en 1998, l'association la Salle de bains travaille entre deux pôles : celui d'une prospection active, en France comme à l'étranger et celui de la collaboration avec des figures artistiques de renommée internationale. La Salle de bains est un lieu de référence sur l'art contemporain au niveau national.

Dirigée par une équipe bénévole, active dans le domaine de la culture et des arts visuels, les activités de l'association la Salle de bains reposent sur la production d'œuvres, d'expositions, d'éditions d'artistes contemporain-es nationaux et internationaux et d'évènements liés à la programmation annuelle du lieu. En 2019, la Salle de bains a

accueilli 2 075 visiteurs et visiteuses dans son lieu mais aussi hors les murs selon les projets des artistes.

La Salle de bains propose un programme structuré autour de projets monographiques qui accueillent 3 artistes par an. A chaque saison, sur une période de trois à cinq mois successifs, un-e artiste est invité-e à réaliser une exposition en trois séquences successives, 3 rendez-vous donnés au public qui se déploient dans le temps et dans différents espaces de la ville de Lyon. En 2021, elle met à l'honneur en particulier des artistes femmes et la pensée féministe : les artistes Sophie Nys, Julien Tiberi, Cécile Bouffard et Pauline Perplexe seront programmés.

Le budget prévisionnel 2021 est de 105 930 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Etat : 30 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 30 000 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 25 000 € à la Salle de Bains.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 20 000 €

IV-Association Le Bleu Du Ciel – 12 rue des Fantasques à Lyon 1^{er} :

Le Bleu du ciel est né en 1999 à l'initiative de Gilles Verneret. Elle s'est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd'hui, elle s'oriente vers la monstration d'artistes d'avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires. Elle donne à voir une photographie documentaire et contemporaine ouverte sur les problèmes de notre temps, selon le concept de nouveau documentaire. En 2019, le Bleu du ciel a accueilli 3 750 spectateur -trices.

Le contexte de crise sanitaire a bouleversé le programme initial avec un arrêt de la programmation pour la fin de l'année 2020. La refonte complète du site internet a permis un meilleur relais d'informations sur les actualités de la galerie et a permis de renforcer la communication notamment sur les réseaux sociaux.

En 2021, 5 expositions sont programmées, avec des photographes comme Nina Ferrer-Gleize, Lise Dua, Mathieu Asselin (enquête sur Monsanto), Maxence Rifflet (sur les prisons), Taysir Batniji.

Par ailleurs, pour fêter ses 20 d'existences, le Bleu du ciel organise en 2021 une exposition collective avec comme thématique « Urgences 2020 », urgences écologiques, urgences socio-politiques, urgences artistiques des 20 années écoulées. L'occasion de prendre du recul et de s'interroger sur la dégradation de la situation de notre planète à travers le regard d'artistes. L'exposition sera accompagnée de l'ouvrage Le ciel est bleu, 20 ans de photographie documentaire, édité pour l'occasion. Il présentera le travail d'une

centaine d'artistes sélectionnés qui illustrent la ligne artistique du Bleu du ciel depuis sa création et qui ont participé à l'aventure.

Ces expositions sont accompagnées, de master class, de cafés photographiques, de visites commentées, de conférences en partenariat avec la bibliothèque.

Le budget prévisionnel 2021 est de 146 500 € avec en principales recettes attendues:

Ville de Lyon : 45 000 €
Etat : 55 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 43 500 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 40 000 € au Bleu du Ciel.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 40 000 €

V- Association St'art Up – 5 place Henri Barbusse à Lyon 9^{ème} :

Depuis 2001, l'association St'art/up assurait jusqu'ici une permanence artistique sur le territoire de Saint-Rambert, dans le bâtiment de l'annexe de la mairie du 9^e arrondissement de Lyon, place Henri Barbusse, constituant un pôle artistique contemporain, sur la rive droite de la Saône, au Nord de la ville nommé l'Attrape-couleurs. En 2019, l'Attrape-couleurs a accueilli 1805 visiteurs et visiteuses.

Au début de l'année 2020 et de la crise sanitaire, l'Attrape-couleurs a quitté les locaux de l'ancienne Mairie de Saint-Rambert pour s'installer au pied de la tour panoramique sur le plateau de la Duchère. Confronté à de nouveaux environnements, le projet artistique a été adapté dans le sens d'une plus grande ouverture sur le quartier, avec notamment la mise en place de projets artistiques hors les murs, susceptibles de mobiliser les habitants et les structures socio-culturelles implantées localement.

Compte tenu de ce déménagement, qui a nécessité une période d'aménagements, et du contexte sanitaire, l'association n'a mis en place sur 2020 que 2 expositions (au lieu des 5 habituelles). Mais elle a voulu se montrer solidaire, compte tenu du contexte sanitaire qui a fragilisé la situation déjà précaire de nombreux artistes plasticiens, et l'association a mis à disposition de 2 artistes participants à l'exposition inaugurale un espace de travail au sein de l'Attrape-couleurs.

En 2021, l'association développe un nouveau projet pour l'Attrape-couleurs et présentera 4 expositions (collectives ou personnelles), des lectures, des rencontres, des performances, en recherchant une résonance avec le territoire : Simon Bergala, Mélissa Mariller, Claire Georgina Daudin seront parmi les artistes invités.

L'Attrape-couleurs souhaite notamment développer des projets hors les murs en collaboration avec des structures socio-culturelles du quartier, à l'image du projet « du pain dur » développé avec l'artiste Morgane Demoreuille. C'est ainsi que L'Attrape-couleurs souhaite proposer pendant la tenue du Festival d'art *et d'air*, une exposition en partie à ciel ouvert (sur les fenêtres de l'espace d'exposition), de l'artiste photographe

lyonnaise Yveline Loiseur ; l'exposition mêlerait des portraits d'habitant-es du quartier avec d'autres séries de l'artiste.

Le budget prévisionnel 2021 est de 73 973 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 13 000 €
Casino : 1 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 15 000 €

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'association St'Art Up.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 10 000 €

VI- Friche Lamartine - 21 rue Saint Victorien à Lyon 3^{ème} :

Créée en 2010 sur le site Lamartine, l'association Friche Lamartine a pour objet l'animation de lieux d'expérimentation et de création artistique, coopératifs et pluridisciplinaire.

L'année 2019 est marquée par la relocalisation de la Friche avec son déménagement, libérant le site Lamartine et emménageant au sein des sites suivants :

- Ronfard, 1 130 m² (dont 790 m² d'ateliers), 21 rue Saint Victorien Lyon 3^{ème} ;
- Pionchon, 150 m² (dont 50 m² d'ateliers), 11 rue Claudius Pionchon Lyon 3^{ème} ;
- Tissot, 500 m² (dont 300 m² d'ateliers), 20 rue Tissot Lyon 9^{ème}.

La Friche Lamartine accueille environ 90 équipes permanentes à l'année et plus de 30 équipes occasionnelles bénéficiant des ateliers et ressources. Les pratiques hébergées touchent aussi bien les arts visuels et sonores que le spectacle vivant et l'artisanat.

En 2021, la Friche poursuit plus particulièrement les temps forts suivants :

- Poursuite des travaux d'isolation des plateaux de spectacle vivant (pour lesquels une demande d'investissement est également faite à la Ville) ;
- Inauguration de la salle Pionchon, dédiée aux répétitions et à l'ouverture publique (sorties de résidences, tests de création, expositions, performances...)
- Des temps hebdomadaires, appelés « réunions blabla », de l'association Singa seront accueillies à la Friche. Ces temps dédiés à la rencontre de personnes réfugiées permettront aussi la mise en lien de ces participants avec les équipes artistiques de la Friche.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 88 320 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 7 000 €
Etat : 22 000 €
Recettes propres : 49 122 €

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la Friche Lamartine.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 7 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2021, une subvention de fonctionnement à chacune de ces six structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 170 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Montant de la subvention
La BF15 (Lyon 1 ^{er})	57 000 €
Roger Tator (Lyon 7 ^e)	26 000 €
La Salle de Bains (Lyon 1 ^{er})	25 000 €
Le Bleu du ciel (Lyon 1 ^{er})	40 000 €
St'Art Up/L'attrape couleurs (Lyon 9 ^e)	12 000 €
Friche Lamartine (Lyon 3 ^e)	10 000 €
TOTAL fonctionnement	170 000 €

- 2- Les conventions cadre susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations la BF15, Roger Tator, Le Bleu du Ciel, et la Salle de bains, sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense en résultant, soit 170 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021 soit :

- 5- 170 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET